

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-98801-6

## Analyse en bref

# Analyse des lacunes en matière de compétences au sein de la main-d'œuvre, premier trimestre de 2026

par Samantha Menardi, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 27 mars 2026



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>La plupart des entreprises déclarent que la majorité de leurs employés sont très compétents dans leur emploi actuel .....</b>	<b>4</b>
<b>L'amélioration des compétences techniques, pratiques ou propres à l'emploi aurait la plus grande incidence positive sur les entreprises.....</b>	<b>5</b>
<b>Les entreprises comptent sur la formation, les ressources et le personnel internes pour remédier aux lacunes en compétences .....</b>	<b>5</b>
<b>Les grandes entreprises sont les plus susceptibles d'avoir adopté de nouvelles technologies au cours des trois années précédentes .....</b>	<b>6</b>
<b>Plus du tiers des entreprises déclarent avoir eu de la difficulté à trouver des candidats possédant les compétences nécessaires au cours des 12 derniers mois .....</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>7</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>7</b>

# Analyse des lacunes en matière de compétences au sein de la main-d'œuvre, premier trimestre de 2026

par **Samantha Menardi, Shivani Sood et Chris Johnston**

## Introduction

Le recrutement d'employés qualifiés demeure un défi majeur pour les entreprises au Canada. Au premier trimestre de 2026, presque le quart (24,8 %) des entreprises canadiennes s'attendaient à rencontrer des obstacles sur ce plan au cours des trois mois suivants. Par ailleurs, 10,5 % des entreprises sondées ont cité le recrutement de main-d'œuvre qualifiée comme principal obstacle auquel elles s'attendaient à devoir faire face.

De janvier au début février 2026, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) afin de mieux comprendre l'environnement dans lequel évoluent les entreprises canadiennes et leurs attentes pour l'avenir. Ce cycle de l'ECSE comprenait des questions portant sur les lacunes en matière de compétences avec lesquelles les entreprises doivent composer, et sur les mesures prises par ces dernières pour améliorer leurs activités. Cet article fournit des renseignements sur les activités des entreprises liées aux compétences et à la formation, en tenant compte de la taille des entreprises. Les résultats montrent que comparativement aux entreprises de plus grande taille, les petites entreprises sont les plus susceptibles de déclarer que 100 % de leurs employés sont parfaitement compétents.

## La plupart des entreprises déclarent que la majorité de leurs employés sont très compétents dans leur emploi actuel

On a demandé aux entreprises le pourcentage de leurs employés qui sont pleinement compétents dans leur emploi actuel. La majorité (85,5 %) d'entre elles ont déclaré que de 80 % à 100 % de leurs employés sont pleinement compétents. Selon la taille de l'entreprise, près de 9 entreprises sur 10 comptant de 1 à 4 employés (90,2 %) et comptant 100 employés ou plus (86,1 %) ont déclaré qu'au moins 80 % de leurs employés étaient pleinement compétents. Par ailleurs, environ les quatre cinquièmes des entreprises comptant de 5 à 19 employés (80,1 %) et de 20 à 99 employés (77,3 %) ont déclaré la même chose.

**Tableau 1**  
**Pourcentage d'employés de l'entreprise pleinement compétents dans leur emploi actuel**

	Entreprises ayant déclaré que leurs pleinement compétents leur emploi actuel				
	Toutes les entreprises	De 1 à 4 employés	De 5 à 19 employés	De 20 à 99 employés	100 employés ou plus
	pourcentage				
100 %	54,9	71,8	38,8	22,4	22,5
80 % à 99 %	30,6	18,4	41,3	54,9	63,6
60 % à 79 %	10,1	5,5	15,9	16,0	11,6
40 % à 59 %	2,1	1,4	2,6	3,7	2,0
20 % à 39 %	0,5	0,3	0,4	1,2	0,2
1 % à 19 %	0,4	0,3	0,3	1,7	0,0
0 %	1,5	2,3	0,7	0,2	0,1

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026 (tableau 33-10-1126-01).

## L'amélioration des compétences techniques, pratiques ou propres à l'emploi aurait la plus grande incidence positive sur les entreprises

Aux entreprises qui ont indiqué que moins de 100 % de leurs employés étaient pleinement compétents, on a demandé quelle compétence, si elle était améliorée parmi les employés désignés comme n'étant pas pleinement compétents, aurait la plus grande incidence positive sur les activités de l'entreprise. Près du tiers (30,7 %) de toutes les entreprises ont indiqué que ce serait l'amélioration des compétences techniques, pratiques ou propres à l'emploi. Ce sont les entreprises du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (57,7 %), du secteur de la construction (44,5 %) et de secteur des services financiers et des assurances (42,6 %) qui étaient le plus susceptibles d'indiquer que l'améliorer des compétences techniques, pratiques ou propres à l'emploi aurait le plus d'incidence positive sur leurs activités.

Près de 1 entreprise sur 10 a déclaré que l'amélioration des compétences relatives au service à la clientèle (10,2 %), à l'esprit critique (9,6 %) ou à la résolution de problèmes (9,6 %) aurait la plus grande incidence positive sur ses activités.

**Tableau 2**  
**Compétences qui, si elles étaient améliorées, auraient la plus grande incidence positive sur les activités de l'entreprise ou l'organisme.**

	Les entreprises ayant déclaré que moins de 100 % de leurs employés étaient pleinement compétents dans leur emploi actuel				
	Toutes les entreprises	De 1 à 4 employés	De 5 à 19 employés	De 20 à 99 employés	100 employés ou plus
	pourcentage				
Compétence technique, pratique ou propre à l'emploi	30,7	27,2	32,6	33,6	26,0
Service à la clientèle	10,2	11,0	10,3	7,7	13,8
Esprit critique	9,6	7,5	10,7	10,6	11,3
Résolution de problèmes	9,6	9,2	10,1	8,6	12,4
Travail d'équipe	6,0	5,5	6,2	7,3	1,5
Compétences de base en informatique et compétences numériques	5,4	5,6	5,4	5,2	5,4
Compétences en gestion	5,1	3,8	5,1	6,7	10,5
Communication orale et écrite	4,3	2,8	5,8	3,4	5,0
Mathématiques de base et calcul	1,1	1,4	0,9	0,9	0,1
Éthique du travail	0,8	0,8	0,0	2,5	0,0
Compréhension de l'écrit	0,5	0,5	0,4	0,6	1,5
Autre compétence	1,6	2,4	1,2	1,3	0,9
Ne sait pas	15,0	22,2	11,1	11,6	11,6

**Note :** On a demandé aux répondants le pourcentage d'employés au sein de l'entreprise ou de l'organisme qui sont pleinement compétents, compte tenu des compétences nécessaires pour exercer leur emploi actuel. S'ils ont déclaré que moins de 100 % de leurs employés étaient pleinement compétents, on leur a demandé quelle compétence aurait la plus grande incidence positive sur les activités de l'entreprise ou de l'organisme si elle était améliorée chez les employés désignés comme n'étant pas pleinement compétents.

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026 (tableau 33-10-1127-01).

## Les entreprises comptent sur la formation, les ressources et le personnel internes pour remédier aux lacunes en compétences

Les entreprises ont été sondées sur les mesures qu'elles ont prises au cours des 12 mois précédents pour remédier aux lacunes en matière de compétences au sein de leur personnel. Les deux cinquièmes (39,8 %) des entreprises ont indiqué avoir offert de la formation à l'interne avec leurs propres ressources et personnel, plus du tiers (34,9 %) ont fourni de la rétroaction aux employés et le cinquième (19,3 %) ont mis en place des programmes de mentorat ou d'accompagnement. De plus, 14,3 % des entreprises ont déclaré avoir recruté de nouveaux employés ayant les qualifications, les aptitudes et les compétences requises, tandis 12,8 % des entreprises ont dit avoir offert de la formation à l'externe donnée par un tiers.

La grande majorité (93,7 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus ont pris au moins une mesure au cours des 12 mois précédents pour remédier aux lacunes en matière de compétences du personnel. Les entreprises de cette taille étaient les plus susceptibles d'avoir offert de la formation à l'interne avec leurs propres ressources et personnel — c'était le cas pour 71,1 % d'entre elles. Les trois cinquièmes (60,0 %) ont fourni de la rétroaction à leur personnel.

La moitié (51,0 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés ont indiqué n'avoir pris aucune mesure pour remédier aux lacunes dans les compétences. Parmi celles qui ont pris de telles mesures, le quart (24,3 %) ont offert de la formation à l'interne avec leurs propres ressources et personnel, et 22,7 % ont fourni de la rétroaction à leur personnel.

**Tableau 3**
**Mesures prises par les entreprises pour combler les lacunes en matière de compétences au sein de leur personnel au cours des 12 mois précédents**

	Les entreprises pour combler les lacunes en matière de compétences au sein de leur personnel au cours des 12 mois précédents				
	Toutes les entreprises	De 1 à 4 employés	De 5 à 19 employés	De 20 à 99 employés	100 employés ou plus
	pourcentage				
Formation à l'interne avec des ressources internes et du personnel	39,8	24,3	55,9	65,0	71,1
Rétroaction fournie au personnel	34,9	22,7	45,6	59,9	60,0
Mise en place d'un programme de mentorat ou d'accompagnement requises	19,3	10,5	27,8	36,1	36,7
Recrutement de nouveaux employés ayant les qualifications, les aptitudes et les compétences	14,3	6,5	19,1	34,1	43,1
Formation externe par un fournisseur tiers	12,8	9,7	13,3	23,5	33,4
Autre mesure	1,3	1,2	0,8	2,9	1,3
Aucune	34,8	51,0	17,0	10,2	6,3
Ne sait pas	7,2	6,9	8,1	6,6	6,7

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026 (tableau 33-10-1128-01).

## Les grandes entreprises sont les plus susceptibles d'avoir adopté de nouvelles technologies au cours des trois années précédentes

Près de la moitié (47,9 %) de l'ensemble des entreprises ont adopté de nouvelles technologies au cours des trois années précédentes. Les entreprises comptant de 1 à 4 employés étaient les moins susceptibles de le faire (40,0 %). Parmi les entreprises de toutes les autres catégories de taille, au moins la moitié ont déclaré avoir adopté de nouvelles technologies.

**Tableau 4**
**Entreprises qui ont adopté de nouvelles technologies au cours des trois années précédentes**

	Les entreprises pour combler les lacunes en matière de compétences au sein de leur personnel au cours des 12 mois précédents				
	Toutes les entreprises	De 1 à 4 employés	De 5 à 19 employés	De 20 à 99 employés	100 employés ou plus
	pourcentage				
L'entreprise a adopté de nouvelles technologies	47,9	40,0	54,4	63,0	80,4

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026 (tableau 33-10-1129-01).

La majorité (85,7 %) des entreprises qui avaient adopté de nouvelles technologies au cours des trois années précédentes ont offert de la formation à leurs employés pour en appuyer l'adoption. Pour ce qui est de la capacité des employés à s'adapter aux nouvelles technologies, près de la moitié (48,6 %) des entreprises ont indiqué que leurs employés pouvaient les utiliser de manière importante, alors que plus des deux cinquièmes (43,2 %) ont déclaré qu'ils pouvaient les utiliser pleinement.

## Plus du tiers des entreprises déclarent avoir eu de la difficulté à trouver des candidats possédant les compétences nécessaires au cours des 12 derniers mois

Plus du tiers (35,1 %) des entreprises ont indiqué avoir eu de la difficulté à trouver des candidats possédant les compétences nécessaires pour accomplir leur travail au cours des 12 mois précédents. Pour près de la moitié (45,9 %) de ces entreprises, la principale difficulté rencontrée était le faible nombre de candidats ou le manque d'intérêt à l'égard du type de travail proposé. Les entreprises des secteurs de la construction (62,5 %) et des services d'hébergement et de restauration (58,6 %) étaient les plus susceptibles de rencontrer cette difficulté. Par ailleurs, pour 15,6 % des entreprises, la principale difficulté était que les titres de compétence et les titres scolaires des candidats n'étaient pas reconnus dans leur secteur de compétence.

**Tableau 5**

### Principale difficulté rencontrée par les entreprises dans leur recherche de candidats qualifiés au cours des 12 mois précédents

	Les entreprises ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver des candidats qualifiés au cours des 12 mois précédents				
	Toutes les entreprises	De 1 à 4 employés	De 5 à 19 employés	De 20 à 99 employés	100 employés ou plus
	pourcentage				
Faible nombre de candidats ou manque d'intérêt à faire ce type de travail	45,9	45,4	44,7	50,1	44,5
Titres de compétence et titres scolaires des candidats non reconnus dans le secteur de compétence de l'entreprise ou de l'organisme	15,6	15,7	15,6	16,6	7,3
Salaires et rémunération offerts par l'entreprise ou l'organisme inférieurs à ceux d'entreprises ou d'organismes semblables	11,1	11,7	10,4	11,2	14,0
Emplacement géographique de l'entreprise ou de l'organisme	7,3	3,9	9,8	7,3	7,3
Conditions de travail difficiles	5,5	8,2	3,6	5,3	6,8
Manque de candidats qualifiés ou ayant de l'expérience	4,7	3,9	4,5	5,9	10,4
Emplacement géographique des candidats	2,6	4,9	1,4	1,2	4,5
Autre principale difficulté	3,8	4,7	4,7	0,7	0,5
Ne sait pas	3,4	1,7	5,3	1,8	4,7

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026 (tableau 33-10-1131-01).

Dans l'ensemble, ce sont les grandes entreprises qui ont eu le plus de mal à trouver des candidats possédant les compétences requises; c'était le cas pour près des trois cinquièmes (59,4 %) des entreprises de 20 à 99 employés et pour plus de la moitié des entreprises de 100 employés ou plus (54,5 %) et celles de 5 à 19 employés (50,4 %). À l'inverse, parmi les entreprises comptant de 1 à 4 employés, seulement le cinquième (20,8 %) ont indiqué avoir eu de la difficulté à trouver des candidats compétents.

## Méthodologie

Du 2 janvier au 6 février 2026, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la situation de leur entreprise et les attentes de cette dernière. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, le secteur d'activités et la taille de l'entreprise. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce volet de l'enquête est de 20 710, et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 8 793 entreprises ou organismes.

## Bibliographie

Statistique Canada. 2026. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026.